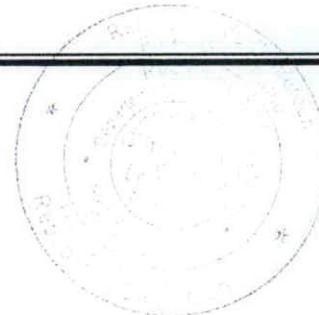


REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie
....
REGION DU SUD
....
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
....
COMMUNE D'AMBAM
....
CABINET DU MAIRE
....
BP 163 AMBAM
TEL (00237) 222 48 25 48



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace Work Fartherland
....
SOUTH REGION
....
NTEM VALLEY DEVISION
....
AMBAM COUNCIL
....
MAYOR'S OFFICE
....
BP/PO BOX 163 AMBAM
TEL (00237) 222 48 25 48

DEMANDE DE COTATION N°003/DO/RB/DVNT/CAMBAM/CIPM/2020 DU 1^{er} JUIN 2020 RELATIF A L'EXTENTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD (POSE DE 13 LAMPADAIRES SOLAIRES)



FINANCEMENT : BIP MINODEVEL

EXERCICE : 2020

AUTORISATION DE DEPENDANCE : IV00469

IMPUTATION : 54 27 361 01 64 1004 0004 321

DEMANDE DE COTATION N°003

1. OBJET

Le Maire de la commune d'Ambam, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage lance une demande de cotation en vue de l'acquisition et l'installation de 13 (treize) lampadaires solaires dans la ville d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région de Sud.

2. CONSISTENCE DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture jointe au Dossier de consultation pour un montant de 16 850 000 (seize million huit cent cinquante mille francs) CFA. Toutes taxes comprises.

3. PARTICIPATION

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux prestataires de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant les Opérateurs économiques camerounais et disposant d'une expérience dans la fourniture et installation de ce type de prestations.

4. FINANCEMENT

Les acquisitions, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) pour le compte du MINDDEL.

Exercice 2020.



5. DELAI D'EXECUTION

Le délai de livraison desdits équipements et leur mise en place est fixé à un maximum de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

6. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des Offres des Soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, la Lettre Commande sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maire de la Commune d'AMBAM.

7. ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le Dossier demande de cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'AMBAM dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'AMBAM.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offre.

8. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de **340 000 (trois cent quarante) F CFA** émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC et selon la liste en annexe. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des Offres, ou dans le cas où le Soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

NB Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9. RECEPTION DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original marqué comme tel et (06) six copies, devra être déposé au centre recepicé au Secrétariat de la Mairie d'AMBAM au plus tard le 25 JUIN 2020 à 14 heures précise heure locale et devra porter la mention ;

**DEMANDE DE COTATION N°003/DC/RS/DVNT/CAMBAM/CIPM/2020 DU 1^{er} JUIN 2020
RELATIF A L'EXTENTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'AMBAM,
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD (POSE DE 13
LAMPADAIRES SOLAIRES)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Tout Offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale et non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 25 JUIN 2020 à 15 heures précises, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. EVALUATION DES OFFRES

Les Offres retenues après vérification des pièces Administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

11.1. critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Offre financière incomplète
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantitatif
- Absence de caution de soumission

11.2. critères essentiels

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation
- Capacité financière de l'entreprise
- Délai de livraison des acquisitions

Toutes les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de «oui» à l'ouverture des Offres seront admises à l'analyse financière.

12. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13 PIÈCES ADMINISTRATIVES

Les pièces Administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (03) mois.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes taxes comprises et le délai d'exécution des prestations

14 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures indiquées au Secrétariat Général de la Mairie d'AMBAM, auprès de la Commission Interne de passation des Marchés sise à la Bibliothèque Municipale ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics dès publication de la présente demande cotation

Fait à AMBAM, le 1^{er} JUIN 2020

Le MAIRE
(Autorité Contractante)

